CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LUNDI 24 MARS 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-041

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-neuf
Présents :	49	heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	16	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	12	Saint-Flour, après convocation légale en date du 18 mars
Votants :	61	2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :
M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, M. Axel JOURQUIN, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL.

Absents excusés :
M. Hervé VIGIER, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Serge TALAMANDIER.

Pouvoirs :
MME Agnès AMARGER donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à M. Christophe VIDAL
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Guy CLAVILIER
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Marcel CHASTANG donne pourvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Christian GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. David VITAL donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le 04 AVR. 2025, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le 04 AVR. 2025

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250323-DELIB2025-041a-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ANNEXE AMENAGEMENTS ET RESTAURATIONS D'OUVRAGES POUR COMPTE DE TIERS

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOUDOU

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2024.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers fait apparaître un excédent de la section d'investissement. Aucun crédit n'est inscrit en section de fonctionnement.

Ce budget annexe retrace la comptabilité de plusieurs opérations : les travaux afférents au contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère cantalienne, les travaux liés à la construction de courts de tennis extérieurs en maîtrise d'ouvrage déléguée par la Ville de Saint-Flour, la cartographie des réseaux eau et assainissement pour le compte des communes membres, et les travaux d'enfouissement d'un tronçon de la ligne haute tension au droit du viaduc de Garabit dans la vallée de la Truyère.

- Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère

Les travaux prévus au contrat se poursuivent : effacement des seuils Pont de Chambeyrac, pont de la route de Liozargues, conduite d'assainissement d'Ussel et pont de la STEP d'Ussel, nouvelle tranche de travaux de restauration de rivières, renaturation du ruisseau la Salesse. Sont également comptabilisées, les participations aux plans pluriannuels de gestion BATRIG et Bromme-Siniq-Goul. Les subventions sur ces actions restent à percevoir, avec un reste à charge estimé à 325 313,68 €.

- Prestation de cartographie

La prestation a été réalisée sur les communes de Talizat, Paulhac et Andelat. Sont en restes à réaliser les communes de La Trinitat, Fridefont, Saint-Rémy-de-Chaudes-Aigues et le secteur du SIAEP Ussel-Coltines. Il est rappelé que cette prestation est facturée aux communes qui en font la demande, déduction faite d'une subvention des agences de l'eau à hauteur de 50% du montant HT.

- Enfouissement de ligne haute tension dans la vallée de la Truyère

Conformément à la convention signée avec RTE pour la réalisation de ces travaux, une avance de la subvention de l'agence de l'eau sur ce projet a été demandée et reversée à RTE au commencement des travaux.

⇨ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement	/
- Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 13 €

Résultat global définitif de l'exercice 2024 **+ 13 €**

Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2023 *0 €*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers annexée à la délibération ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250323-DELIB2025-041a-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			625 526,28 €		625 526,28 €	- €
Opérations de l'exercice			899 898,76 €	1 036 236,59 €	899 898,76 €	1 036 236,59 €
TOTAUX (1)	- €	- €	1 525 425,04 €	1 036 236,59 €	1 525 425,04 €	1 036 236,59 €
Résultats de clôture			- 489 188,45 €		- 489 188,45 €	
Restes à réaliser (2)			66 816,39 €	556 017,84 €	66 816,39 €	556 017,84 €
TOTAUX CUMULES (1+2)	- €	- €	1 592 241,43 €	1 592 254,43 €	1 592 241,43 €	1 592 254,43 €
RESULTATS DEFINITIFS				13,00 €		13,00 €

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 17 mars 2025 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- **RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**
- **PREND CONNAISSANCE du résultat du Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers tel que détaillé en annexe de la délibération ;**
- **DECIDE D'ARRÊTER le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2024 ;**
- **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.**

POUR : 60 VOIX
NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250323-DELIB2025-041a-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE – AMENAGEMENTS ET RESTAURATIONS D'OUVRAGES POUR COMPTE DE TIERS	CFU 2024

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77
Nombre de membres présents : 69
VOTE : Pour : 60
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 1

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

Date de convocation : 18 mars 2025

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		**CHASSANG Pierre** ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		**CHASSANG Yolande** ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		**CHASTANG Marcel** ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		**CHEVALIER Gilbert** ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		**CLAVILIER Guy** ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		**COUDY Bernard** ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		**COURET Gérard** ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		**DE LAROCHE Philippe** ou CONDUTIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		**DELCROS Frédéric**	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		**DELEPINE Bonnie**	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		**DELORT Philippe**	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		**DELPY Gérard** ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		**DELRIEU Ghislaine** ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		**ECHALIER Philippe** ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		**GENDRE Christian** ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		**GENDRE Vital** ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		**GLANDIERES Gilbert**	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		**GOMESSE Eric** ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250323-DELIB2025-041a-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE - AMENAGEMENTS ET RESTAURATIONS D'OUVRAGES POUR COMPTE DE TIERS	CFU 2024

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		**PETITIMBERT Marie**	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		**PORTAL Sylvie** ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		**POUDEROUX Loïc** ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		**POUDEVIGNE Pascal** ou DELPRAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		**POUGNET Marc**	
JOUVE Jean-Pierre		**PRIVAT Jean-Claude**	
LAROUSSINIE Jonathan		**REMISE Bernard** ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		**RESCHE Bernadette** ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		**RESCHE Jean-Paul** ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		**REVERSAT Olivier** ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		**RICHARD Jeanine**	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		**ROCHÈS Patricia** ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		**ROUFFIAC Michel** ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		**ROUSSEL Robert**	
MOULIADE Gérard		**SEGUIS Pierre** ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		**TALAMANDIER Serge** ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		**VICARD Maryline**	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		**VIDAL Christophe** ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		**VIGIER Hervé**	
PERRIN Jean-Luc		**VITAL David** ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le ; et de la publication le
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

Le Président de séance,

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250323-DELIB2025-041a-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers

Ce budget se compose de plusieurs opérations : les travaux afférents au Contrat territorial des affluents de la Truyère cantalienne, les travaux concernant les courts extérieurs de tennis (maîtrise d'ouvrage déléguée par la Ville de Saint-Flour), la cartographie des réseaux d'eau et d'assainissement pour le compte des communes membres, et les travaux d'enfouissement d'un tronçon de la ligne haute tension au-dessus de la vallée de la Truyère réalisés par RTE.

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2022	CA + RAR 2023	BP 2024	CA 2024	RAR 2024
001	Résultat reporté	589 923,98 €	758 224,74 €	625 526,28 €	625 526,28 €	
45	Contrat territorial	751 300,85 €	826 447,54 €	700 014,09 €	368 425,82 €	35 427,12 €
Dont	*Effacement de seuils*	*148 782,84 €*	*109 728,00 €*	*111 218,40 €*	*65 270,40 €*	*1 764,00 €*
	Restauration de rivières	*542 332,51 €*	*380 919,48 €*	*447 642,84 €*	*205 339,44 €*	
	Renaturation cours eau	*39 535,50 €*	*315 035,43 €*	*85 989,85 €*	*49 902,55 €*	*33 663,12 €*
	Restauration zones humides	*16 650,00 €*	*3 600,00 €*	*20 000,00 €*	*0,00 €*	
	Participations PPG	*4 000,00 €*	*17 164,63 €*	*35 163,00 €*	*47 913,43 €*	
45	Tennis extérieurs	0,00 €	8 175,75 €	50 000,00 €	0,00 €	
45	Cartographie eau		180 000,00 €	300 000,00 €	31 472,94 €	31 389,27 €
45	Enfouissement ligne HT Truyère			500 000,00 €	500 000,00 €	
	TOTAL DEPENSES	**1 341 224,83 €**	**1 772 848,03 €**	**2 175 540,37 €**	**1 525 425,04 €**	**66 816,39 €**

Contrat territorial :
- Effacement des seuils (Conduite assainissement Ussel, Pont de Chambeyrac, Pont STEP Ussel, Pont route de Liozargues)
- Restauration rivières (Oeuillet, Cézens, Arcomie, Croizet, Cézens, Cordesse, Salesse)
- Renaturation ruisseau la Salesse

Cartographie réseaux :
Prestation réalisée sur les communes de Talizat, Paulhac et Andelat. En RAR, communes de La Trinitat, Fridefont, Saint-Rémy-de-Chaudes-Aigues, secteur du SIAEP Ussel-Coltines.

Enfouissement Ligne :
Premier acompte versé à RTE conformément à la convention signée.

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250323-DELIB2025-041a-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2022	CA + RAR 2023	BP 2024	CA 2024	RAR 2024
45	Contrat territorial	1 354 812,30 €	1 584 672,28 €	1 322 433,59 €	473 361,38 €	552 911,06 €
	Subventions	*891 788,37 €*	*1 016 631,21 €*	*897 774,88 €*	*473 361,38 €*	*227 597,38 €*
	Participations propriétaires	*2 874,65 €*	*1 796,16 €*			
	Subvention budget général	*460 149,28 €*	*566 244,91 €*	*424 658,71 €*		*325 313,68 €*
45	Tennis extérieurs	0,00 €	8 175,75 €	53 106,78 €	0,00 €	3 106,78 €
45	Cartographie eau		180 000,00 €	300 000,00 €	62 862,21 €	
45	Enfouissement ligne HT Truyère			500 000,00 €	500 013,00 €	
	TOTAL RECETTES	**1 354 812,30 €**	**1 772 848,03 €**	**2 175 540,37 €**	**1 036 236,59 €**	**556 017,84 €**
RESULTAT INVESTISSEMENT		**+ 13 587,47 €**	**0,00 €**		**- 489 188,45 €**	**+489 201,45 €**
RESULTAT DEFINITIF		***+ 13 587,47 €***	***0,00 €***		***+13 €***	

Contrat territorial :
Financeurs : Agence de l'eau Adour-Garonne et Département du Cantal

Cartographie eau :
Participation des communes après déduction d'une subvention de l'agence de l'eau (50% du montant HT). Avance de subvention déjà perçue de l'agence de l'eau Adour Garonne au commencement du projet. C'st pourquoi le montant de recettes est plus important que la dépense.

Enfouissement ligne :
Subvention Agence de l'eau Adour Garonne – Avance perçue de 50%.

L'excédent d'investissement de 13 € vient de l'opération d'enfouissement de la ligne Truyère.

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250323-DELIB2025-041a-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025